



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# UTILISATION DES EXTINCTEURS.

Dernière mise à jour le 07/11/2024.

## OBJECTIF

Savoir utiliser un extincteur ou un moyen de lutte contre l'incendie selon la nature ou l'origine du feu.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable d'agir sur les causes et les risques d'incendie
- Etre capable de différencier les agents extincteurs.
- Savoir utiliser un extincteur approprié en toute sécurité lors d'un début d'incendie.
- Etre capable de connaître les moyens de prévention et les consignes incendie-Savoir donner l'alerte
- Appliquer les consignes incendie de mon établissement.
- Etre capable de connaître la réglementation et les obligations sur le risque incendie

Tarif

nous consulter

Réf.

Inc04

Contact

0297611182  
contact@poleformation.bzh  
<https://www.poleformation.bzh/>

## PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de tous secteurs d'activité volontaires ou désignés par l'employeur dans le cadre des obligations de lutte contre les incendies.

## PRÉ-REQUIS

- Maîtrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée et matériels spécifiques liés à l'incendie (extincteurs, bac à feu ...) / études et analyses des consignes de sécurité et d'évacuation



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 12 maxi



Durée

2 heures / 1 jour(s)

✂ Formation ouverte à certaines formes d'handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



# PROGRAMME

## Programme théorique

Thèmes communs formation initiale

- Notion de base sur l'incendie
  - Le triangle du feu
  - Les classes de feu
  - La propagation
  - Les agents extincteurs
- La description d'un extincteur
- Les différents types d'extincteur
  - Eau
  - Poudre
  - Mousse
  - CO<sup>2</sup>

## Programme pratique

- La manipulation des extincteurs
  - Sur feu réel (bac à feu écologique)
  - L'étude préventive du lieu de travail
    - Les organes de sécurité
    - Les locaux à risques
  - Les consignes de sécurité en cas d'incendie.

# LES PLUS

Conforme à l'application des articles R.4227-28 à R.4227-33 et R. 4227-39 du Code du travail.

## INTERVENANT(S)

Formateur incendie

## ÉVALUATION

Tests théorique et pratique

## ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Utilisation des extincteurs.